



**NAMUR
CAPITALE**

Plan communal de relance

Contribution à la reprise économique et à la vie en société
au sortir de la période aigue de la crise du coronavirus

Septembre 2020

*« Dans l'Histoire humaine, en temps de paix,
nous n'avons jamais connu une crise d'une telle ampleur. »*

Philippe Donnay, Commissaire fédéral au Plan

Le monde entier s'est réveillé en 2020 frappé par une crise sanitaire sans précédent récent, dans la foulée de ce qui débuta préalablement en Chine dès décembre 2019. Notre pays n'a pas échappé à ce tourbillon sanitaire qui généra un ouragan socio-économique majeur. Dans ses projections économiques de printemps, la Banque Nationale de Belgique prévoyait déjà un repli de 9 % de l'activité économique belge en 2020, soit sa plus forte contraction depuis la seconde guerre mondiale. Actuellement, le Bureau fédéral du Plan prévoit un déficit budgétaire pour notre pays de -11,1 % (bien loin de la norme européenne de référence, à savoir maximum -3 %) et un taux d'endettement qui s'établirait à 120 % du produit intérieur brut après pourtant de nombreuses années d'effort pour ramener notre dette en-dessous de la barre des 100 % du PIB.

Namur n'a pas échappé à cette tourmente. Nos données socio-économiques locales seront elles aussi lourdement impactées en fin d'année, à n'en point douter. Nous avons tenté d'être les plus réactifs possibles dès le début de la crise, que ce soit pour gérer la crise sanitaire dans ses multiples dimensions ou pour accompagner au mieux les acteurs de terrain, économiques, culturels ou encore touristiques, pour amoindrir le choc et panser les plaies.

Un grand nombre de mesures ont été prises par le Conseil communal, à l'initiative du Collège, pour soutenir les secteurs en difficulté et leur procurer des poches de respiration financière. Tantôt importantes, tantôt modestes en fonction des leviers d'action dont une ville peut disposer, ces mesures soulagent les finances des bénéficiaires autant qu'elles grèvent celles de la commune. Elles ont néanmoins été adoptées avec conviction et volontarisme, malgré leur coût conséquent pour notre budget, car nous avons collectivement estimé qu'il s'agissait du rôle de notre administration locale, en sa qualité de pouvoir public, de venir en aide aux acteurs économiques et sociétaux les plus durement touchés. Plusieurs millions d'euros ont ainsi été pris en charge, souvent en moindres recettes. Les principales mesures concernées sont, pour rappel, les suivantes :

- Exonération partielle de la taxe sur la force motrice	(- 102.032,21 €)
- Exonération totale ou partielle de la taxe sur les enseignes	(- 164.059,80 €)
- Exonération partielle de la taxe sur les agences de paris	(- 968,00 €)
- Exonération totale de la taxe sur les dancings	(- 5.650,00 €)
- Exonération partielle de la taxe sur les taxis	(- 4.462,50 €)
- Exonération partielle de la taxe sur la gestion des déchets	(- 185.132,50 €)
- Exonération totale de la taxe sur les égouts ¹	(- 161.136,00 €)
- Exonération partielle de la taxe sur les séjours hôteliers	(- 60.000 €)
- Exonération totale de la taxe sur les terrasses	(- 137.000 €)

¹ Sauf pour la grande distribution.

- Exonération partielle des taxes sur les baraques à frites, fraises,...(- 2.087,18 €)
- Exonération partielle de la taxe sur les spectacles et cinémas (- 332.218,84 €)
- Exonération partielle des abonnements pour marchés (- 270.334,15 €)
- Exonération partielle des redevances des concessions de quais (- 2.869,95 €)
- Gratuité temporaire du parking en voirie (horodateurs) (- 1.450.000 €)
- Exonération partielle des coûts de parkings et de P+R (- 310.000 €)
- Subsidés octroyés à diverses associations pour traverser la crise (- 286.645,00 €)
- Exonération de loyers et redevances de biens immobiliers (- 551.982,49 €)

TOTAL : - 4.026.578,62 €

Ces diverses mesures n'incluent pas, en sus, les dépenses supplémentaires conséquentes auxquelles la Ville a dû faire face dans le cadre de la gestion de la crise (recrutement de personnel additionnel, coûts logistiques et d'équipement, dépenses informatiques et de protection,...). Nous nous centrons bien entendu dans notre propos uniquement sur les dépenses en lien direct avec des tiers externes à l'administration.

* * *

Au-delà de ces mesures prises sous le bénéfice de l'urgence et de la nécessité parfois vitale pour certains interlocuteurs locaux, le Gouvernement de Wallonie a offert récemment aux villes et communes de notre région la faculté d'adopter un plan de relance local pour amplifier davantage encore les mesures de soutien aux secteurs et acteurs les plus fragilisés. Ce document est notre contribution à cet élan de mobilisation locale.

Nous souhaitons en effet inscrire la capitale wallonne à l'avant-plan des villes soucieuses des acteurs et secteurs de son territoire ayant subi les conséquences du Covid-19. La possibilité offerte par le Ministre wallon des Pouvoirs locaux Monsieur Pierre-Yves Dermagne de mobiliser exceptionnellement jusqu'à 100 € par habitant (soit 11.158.900 € pour Namur) afin de construire un plan de relance est donc pleinement saisie².

Notre plan vise à donner une impulsion nouvelle et additionnelle sur notre territoire communal. Il cherche à faire sens au regard de ce qu'il s'est passé ces derniers mois. Il doit être évident pour chacun que les mesures retenues soit soutiennent des secteurs et acteurs ayant été particulièrement impactés par la crise, soit contribuent à inscrire notre dynamique de territoire dans le début d'un « nouvel après ». S'agissant d'un plan de relance au sortir d'une crise qui continue encore à sévir, bien que dans une moindre intensité (pour le moment...), ses effets doivent pouvoir se faire ressentir à court ou moyen terme. Concrétiser un projet d'ici 5 ans n'aidera pas les acteurs fragilisés qui sont actuellement confrontés à des difficultés majeures voire existentielles. Notre horizon temporel sera donc essentiellement 2020-2021, même s'il n'a pas été exclu de proposer certains projets qui inscriront leur valeur

² Techniquement, tous les types de dépenses ne peuvent pas élarger aux emprunts dits « de relance à l'ordinaire » tels qu'autorisés exceptionnellement par le Gouvernement wallon. Le plan communal de relance namurois contient donc des mesures qui seront soumises au gouvernement régional selon cette faculté mais également des mesures qui figureront dans nos budgets extraordinaires classiques, puisque les crédits de relance ne peuvent concerner que des dépenses ordinaires. Ces écritures se feront essentiellement soit au budget 2020 à l'occasion de la seconde modification budgétaire de l'exercice en cours, soit au budget initial 2021.

ajoutée dans une perspective plus durable, notamment s'il s'agit d'amorcer un changement de mentalité et de contribuer au monde d'après.

A la lumière des réalités de terrain auxquelles nous sommes confrontés à Namur, il est incontestable que les secteurs ou acteurs suivants ont été parmi les plus impactés. Ils constituent donc les piliers autour desquels nos propositions vont s'articuler :

- les commerçants et horécaistes ;
- les personnes socialement fragilisées ;
- les acteurs culturels et événementiels ;
- les acteurs sportifs ;
- les acteurs du tourisme ;
- les indépendants et PME locales.

En sus, et afin d'orienter notre ville-capitale vers les pratiques les plus vertueuses, conformes aux aspirations des citoyens telles que particulièrement affirmées durant cette crise sanitaire, nous avons décidé de mettre l'accent également sur des changements de paradigme ou des accélérations de transitions. Les domaines concernés sont les suivants :

- l'alimentation et la promotion des producteurs locaux ;
- la mobilité alternative et bas carbone ;
- l'enseignement et sa révolution numérique.

* *

Le Plan communal de relance, arrêté par le Collège communal et présenté pour information au conseil³, propose donc les mesures suivantes, au bénéfice des secteurs susmentionnés ou des évolutions sociétales que nous souhaitons accélérer pour tirer les leçons de cette crise et du changement de mentalité qu'elle a induit chez nombre de nos concitoyens.

Les montants indiqués représentent les parts communales qui seront mobilisées et donc l'impact direct sur notre budget. Le coût global d'un projet pouvant donc être bien supérieur à ce qui est indiqué, lorsque les subventions ou interventions de tiers sont à ajouter. Exemple : 50.000 € sont prévus en part communale pour la rénovation de l'éclairage et la sécurisation du site sportif de Mascaux. Le même montant est attendu en subside de la Région wallonne ; portant en réalité le coût global de la mesure à 100.000 €. Il peut donc y avoir un effet amplificateur à ces dossiers, au-delà du budget ville, ce qui constituera un facteur de soutien additionnel aux secteurs concernés.

1. Mesures au bénéfice des commerçants et horécaistes namurois :

Il ressort d'une enquête de la Banque nationale de Belgique (BNB) en collaboration avec Microsoft Innovation Center, réalisée du 14 au 21 juillet (avant le rebond de nouveaux cas d'infection et des mesures subséquentes), que la consommation privée n'a pas encore retrouvé le niveau d'avant confinement. En effet, 68 % des répondants à l'enquête ont indiqué se rendre moins fréquemment dans les commerces tandis que 20 % ont déclaré ne plus s'y rendre. De plus, près de la moitié des sondés mentionnent une diminution de leurs dépenses

³ Les écritures budgétaires correspondant aux divers projets de ce plan seront soumises à l'approbation du conseil communal lors des votes sur la M.B. n°2 de 2020 et du budget initial 2021.

par rapport à la situation d'avant confinement. Les catégories de dépenses en baisse par rapport à la période d'avant confinement sont principalement enregistrées au niveau des activités récréatives (cinéma, théâtre, etc.), de l'horeca et de l'habillement, soit les dépenses vis-à-vis des secteurs les plus durement touchés par les mesures liées au confinement, et ce pour plus de la moitié des répondants. La diminution des dépenses de consommation semble essentiellement refléter les mesures sanitaires et la crainte de l'épidémie⁴.

Nous avons tous pu constater la diminution du nombre de clients dans les rues commerçantes de Namur dès la reprise des activités. La ruée constatée lors de la réouverture des magasins de bricolage n'a pas eu d'égal. Aujourd'hui encore, avec les mesures de restriction (nombre de clients admis, mise en quarantaine des collections essayées, port du masque obligatoire,...) les commerçants restent à la peine et plusieurs enseignes ont dû mettre la clé sous le paillason. Il reste donc indispensable d'aider nos commerçants locaux, aux quatre coins de notre territoire.

Mesure 1.1. Octroi de chèques-corona au personnel du CPAS, de la Police et de la Ville

Le Chèque Consommation prévu par le pouvoir fédéral est un chèque au format papier visant à offrir un pouvoir d'achat supplémentaire aux travailleurs tout en soutenant solidairement la relance des secteurs les plus durement impactés par la crise du Coronavirus tels que les restaurants, brasseries et les activités culturelles et sportives⁵.

Afin de favoriser la consommation locale et de contribuer à la relance de nos commerces, des chèques pour un montant de 150 € seront versés à chacun des 2.800 agents de la Ville, de notre zone de Police locale et du CPAS (en ce y compris les travailleurs sous contrat article 60). En concertation avec l'asbl GAU, les dispositions seront prises pour encourager au maximum l'usage de ces chèques au bénéfice des seuls commerces présents sur le territoire de la commune, dans la mesure des possibilités légales, afin d'éviter une consommation qui s'effectuerait ailleurs. Concrètement, il s'agira d'un chèque-corona de 120 € auquel s'ajouteront aussi 30 € en Lumçous⁶, monnaie locale namuroise, afin d'amplifier le soutien aux commerces namurois.

Commerçants	Indépendants et PME	Culture et événements	Cohésion sociale	Sport	Attractivité touristique	Enseignement et numérique	Producteurs locaux	Mobilité alternative
X	X	X		X			X	

>> Coût total de la mesure : **420.000 €**

Mesure 1.2. Développement d'une plateforme locale d'e-commerce "Namur Boutik"

Namur Boutik est un projet coopératif apparu pendant le confinement, avec pour objectif la mise en place d'un site e-commerce permettant aux commerçants namurois de développer un nouveau canal de vente pendant que leur boutique physique était à l'arrêt. Si l'opportunité du confinement a été le déclencheur du projet, les porteurs étaient convaincus de la pertinence de ce projet au-delà de ce contexte particulier de confinement.

En effet, l'apparition de nouveaux canaux de consommation digitaux n'est pas liée au confinement, et toutes les analyses du phénomène sont unanimes : l'e-commerce est en

⁴ <https://economie.fgov.be/fr/themes/entreprises/coronavirus>

⁵ <https://www.sodexo.be/fr/entreprises/nos-solutions/cheque-consommation>

⁶ Sous toute réserve de la faisabilité technique et juridique. A défaut, il s'agira d'un chèque unique de 150 €.

croissance et si les commerces traditionnels basés exclusivement sur un point de vente physique ne réagissent pas, il est probable qu'ils ne survivront pas.

Le consommateur est réceptif à l'idée de pouvoir réaliser des achats auprès des commerçants locaux par voie électronique. Une partie des consommateurs est prête à payer plus pour une filière proposant une plus-value équitable, locale et/ou environnementale en comparaison aux plateformes géantes de l'e-commerce.

Mais le commerçant est souvent peu outillé pour prendre le virage digital. Ce sont les bases sur lesquelles les porteurs de Namur Boutik et la Ville de Namur veulent articuler leurs efforts respectifs et bondir en avant, en accord avec les questions durables. Namur Boutik est la version namuroise des plateformes de commerce de proximité qui se sont multipliées et accélérées face à l'émergence du Covid-19.

Commerçants	Indépendants et PME	Culture et événements	Cohésion sociale	Sport	Attractivité touristique	Enseignement et numérique	Producteurs locaux	Mobilité alternative
X	X						X	

>> Coût total de la mesure : **360.000 €**

Mesure 1.3. Lancement d'une grande campagne de communication mettant en valeur l'offre commerciale namuroise

La Ville de Namur a obtenu d'être en 2020, la ville-phare wallonne du Weekend du Client, début octobre, en collaboration avec l'UCM et Comeos. Une occasion de plus de soutenir nos commerces en donnant un gros coup de projecteur à l'échelle nationale sur l'attractivité de Namur et ses divers pôles de commerce (tout le territoire sera valorisé).

En sus, conscient que nos commerçants ont besoin de retrouver un volume de clients important et surtout constant, il est prévu de dégager une enveloppe exceptionnelle destinée à lancer une ou des vaste(s) campagne(s) de promotion, concertée(s) avec les associations représentatives des commerçants, pour valoriser Namur et son côté « galerie commerciale à ciel ouvert ». Les mesures précises seront identifiées en accord avec ces associations et l'asbl GAU.

Commerçants	Indépendants et PME	Culture et événements	Cohésion sociale	Sport	Attractivité touristique	Enseignement et numérique	Producteurs locaux	Mobilité alternative
X	X	X			X		X	

>> Coût total de la mesure : **150.000 €**

Mesure 1.4. Programme « Impulse » : Soutien à la dynamique commerciale en ville

L'appel à projets « J'amorce le changement » que la Ville lancera est une initiative en faveur des indépendants, commerçants et entreprises namurois (TPE) en vue de les soutenir dans leur créativité et développer des activités économiques à Namur au bénéfice de l'environnement et de l'emploi local dans une optique de durabilité. Cette prime est aussi un coup de pouce pour un projet individuel ou collectif d'amélioration du cadre urbain, de l'attractivité commerciale et/ou du bilan énergétique/climatique/environnemental d'une entreprise (voir appel à projets Bruxelles). Exemples : achat de vélos électriques pour le

personnel, réalisation de sacs réutilisables pour les clients, achat de tickets pour le P+R pour les clients, décoration dans un quartier commerçant, nettoyage de façades ...

Depuis plus de 2 ans, la Ville soutient les initiatives commerciales innovantes en partenariat avec l'asbl de gestion de centre-ville (GAU) au travers de l'appel à projets régional «Créashop» dans des rues bien définies. La finalité est de diminuer le nombre de cellules vides en centre-ville, de dynamiser des quartiers en perte de vitesse commerciale et de soutenir les porteurs de projet. La prime octroyée est d'un montant maximum de 6.000€ qui couvrent une partie des frais d'aménagement d'une cellule vide.

Le constat est là : le nombre de cellules vides augmente avec la crise du coronavirus, bien que nous restions comparativement à d'autres villes du pays, moins impactés par les fermetures de commerces (cfr. dernière étude de l'ACMV). Il faut donc trouver des solutions pour soutenir les personnes qui veulent ouvrir un commerce via l'extension de la prime Créashop à tous les quartiers de la ville (centre + Jambes/Salzennes ... sauf axes majeurs à définir). Cela sera également de nature à améliorer l'image de certains axes commerçants et conforter le sentiment de sécurité, contribuant à la cohésion sociale et territoriale de la zone.

La Ville pourrait aussi louer des cellules vides et les mettre à disposition à coût moindre afin de favoriser l'installation en ville de nouveaux commerces.

Par ailleurs, les nouveaux commerçants devraient aussi être coachés dans une stratégie globale, digitale, marketing et être répertoriés dans des parcours thématiques en partenariat avec les commerces existants. Des acteurs locaux sont prêts à proposer ces types de service.

Parallèlement, il conviendra d'améliorer la visibilité de notre dynamique commerciale sur le site officiel de la Ville (localisation – recherche par type de commerce – s'implanter à Namur – espaces commerçants – surfaces à louer, ...). Projet à développer en interne.

Commerçants	Indépendants et PME	Culture et événements	Cohésion sociale	Sport	Attractivité touristique	Enseignement et numérique	Producteurs locaux	Mobilité alternative
X	X		X		X		X	

>> Coût total de la mesure : **500.000 €**

2. Mesures au bénéfice des personnes socialement fragilisées :

C'est une évidence mais il convient de la redire : lors d'une crise sanitaire d'une telle ampleur, les publics les plus impactés, au-delà des acteurs économiquement impactés par cette crise, ce sont les publics socialement les plus faibles. La crise a souvent amplifié leur détresse. Elle a aussi plongé des profils jusqu'ici épargnés dans une fragilité inhabituelle, comme nombre d'indépendants par exemple.

La crise que nous traversons n'est donc pas uniquement sanitaire. Elle a des implications et conséquences sociales fortes à la fois sur les personnes comme sur les organisations, qu'elles mettent à rude épreuve. Parmi les plus exposés : les enfants, les personnes vivant dans un contexte de violences et en particulier les femmes, les personnes âgées, les personnes isolées, les personnes en situation de handicap, de précarité, celles souffrant de troubles psychiques hospitalisées ou non, les personnes souffrant d'addiction, les étrangers en situation

irrégulière, les détenus, les personnes à risque suicidaire, les personnes sans domicile fixe, etc⁷.

Pour ces raisons, les mesures que nous retenons dans le cadre de ce plan ont pour vocation de viser d'abord une impulsion structurelle : au travers du soutien ponctuel, il s'agit de viser une action qui produise des effets sur le court, le moyen voire le long terme. En cohérence avec la Déclaration de Politique communale, le logement sera au cœur des priorités des actions proposées. Les mesures viseront bien entendu les publics fragiles et elles soutiendront également le secteur associatif qui a été présent pendant la crise sanitaire et qui jouera un rôle clé dans la crise sociale et économique qui s'annonce après cette crise sanitaire.

- **2.1. Incitant financier pour permettre la prise en gestion de logements inoccupés**

Il s'agit d'octroyer une prime pour décider les propriétaires privés à mettre dans une gestion publique de moyen à long terme des logements inoccupés. Le montant financier de l'incitant serait d'autant plus important que la durée de mise gestion publique serait de longue durée. Ainsi, par exemple, un montant de l'ordre de 1.000 € pourrait être associé à une prise en gestion de 3 ans et de 2.500 € pour une prise en gestion de 9 ans. Seraient visés les propriétaires disposant d'un bien inoccupé sur le territoire communal depuis plus de 6 mois.

Commerçants	Indépendants et PME	Culture et événements	Cohésion sociale	Sport	Attractivité touristique	Enseignement et numérique	Producteurs locaux	Mobilité alternative
			X					

>> Coût total de la mesure : **50.000 €**

- **2.2. Projet freinant le basculement vers un sans-abrisme structurel**

Création d'une équipe de 2 personnes qui détectent, en partenariat avec le RSUN, le CPAS et le secteur associatif local, les personnes dont les situations de fragilité et la crise traversée augmentent sensiblement le risque de basculement dans le sans-abrisme chronique.

Commerçants	Indépendants et PME	Culture et événements	Cohésion sociale	Sport	Attractivité touristique	Enseignement et numérique	Producteurs locaux	Mobilité alternative
			X					

>> Coût total de la mesure : **100.000 €**

- **2.3. Renforcement du projet Housing First**

Dédier durant 15 mois une personne supplémentaire à l'équipe du Housing First pour permettre l'accompagnement et la mise en logement du public souffrant de sans-abrisme de longue durée.

⁷ https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2020-04/2020_04_21_contribution_csms_covid19.pdf

Commerçants	Indépendants et PME	Culture et événements	Cohésion sociale	Sport	Attractivité touristique	Enseignement et numérique	Producteurs locaux	Mobilité alternative
			X					

>> Coût total de la mesure : **50.000 €**

- **2.4. Création et animation d'un réseau de bénévoles pour appeler les personnes isolées et/ou fragilisées**

L'action relative à la lutte contre l'isolement trouve sa source dans un constat présent avant la crise mais encore plus prégnant durant la crise : bon nombre de Namuroises et de Namurois souffrent d'un isolement social important. Le cœur de cible sont bien sûr les aînés mais, de manière générale, l'isolement touche, malheureusement, une population bien plus large.

Il s'agit de mettre en place d'une équipe de coordination pour la création d'un réseau de bénévoles luttant contre l'isolement par des appels téléphoniques réguliers. Comment ? En engageant, pour une période de 15 mois, deux personnes pouvant concrétiser et coordonner le prolongement de l'action « Gardons le contact » menée lors de la crise sanitaire. Il s'agit de créer et de coordonner un réseau de bénévoles dont le rôle est la création de liens sociaux au travers des appels téléphoniques réguliers. Ce réseau serait formé afin de pouvoir détecter des situations sociales qui nécessiteraient une prise en charge plus large par le réseau social namurois. Le public cible est les personnes âgées isolées, mais pas exclusivement.

Commerçants	Indépendants et PME	Culture et événements	Cohésion sociale	Sport	Attractivité touristique	Enseignement et numérique	Producteurs locaux	Mobilité alternative
			X					

>> Coût total de la mesure : **100.000 €**

- **2.5. Soutien financier aux associations travaillant avec les personnes précarisées**

Subside complémentaire au secteur social travaillant avec le public plus précarisé. Il s'agit d'une aide financière pour le secteur associatif qui voit ou verra dans les prochains mois, son public augmenter.

Commerçants	Indépendants et PME	Culture et événements	Cohésion sociale	Sport	Attractivité touristique	Enseignement et numérique	Producteurs locaux	Mobilité alternative
			X					

>> Coût total de la mesure : **100.000 €**

- **2.6. Subside complémentaire au secteur travaillant dans l'aide alimentaire.**

Il s'agit d'une aide financière pour le secteur associatif qui voit ou verra dans les prochains mois, son public augmenter, pour un besoin de base : se nourrir.

Commerçants	Indépendants et PME	Culture et événements	Cohésion sociale	Sport	Attractivité touristique	Enseignement et numérique	Producteurs locaux	Mobilité alternative
			X					

>> Coût total de la mesure : **150.000 €**

• **2.7. Achat et distribution de tickets "article 27" pour la culture pour tous**

Achat et distribution de tickets « Article 27 » en faveur d'une part des enfants via « Les p'tits quatre heures » : Spectacles jeune public du mercredi après-midi, au Centre Culturel (Bomel). Achat de 42 places par spectacle (4€/ticket), que Article 27 donne à ses partenaires du social (asbl, maisons de quartier, maisons de jeunes...). Le personnel des asbl accompagne les enfants. D'autre part pour les adultes via l'achat de tickets Article 27 et la distribution notamment via les services sociaux de la Ville (actuellement, seuls le CPAS et le Centre de service social distribuent). L'objectif est à la fois de permettre l'accès à la culture pour le public plus fragile économiquement et de soutenir le secteur culturel.

Commerçants	Indépendants et PME	Culture et événements	Cohésion sociale	Sport	Attractivité touristique	Enseignement et numérique	Producteurs locaux	Mobilité alternative
		X	X					

>> Coût total de la mesure : **60.000 €**

3. Mesures au bénéfice des acteurs culturels et événementiels :

La ministre de la Culture en Fédération Wallonie-Bruxelles Madame Bénédicte Linard a tiré un sombre bilan de l'impact de la crise actuelle pour le secteur culturel dans son ensemble, lequel a perdu 93% de ses recettes propres en raison des effets de la pandémie de Covid-19.

« Le secteur culturel est le secteur le plus touché par la crise économique », a jugé la ministre. « Ses effets se feront non seulement sentir sur la saison actuelle, mais aussi sur la saison prochaine et également la suivante », a-t-elle averti, plaidant pour des « solutions d'amortissement de la crise » étalées sur plusieurs années⁸.

Tout le monde est, d'une manière ou d'une autre, affecté par la pandémie de coronavirus et plusieurs secteurs économiques, dont le secteur culturel, se retrouvent en difficulté. En effet, toutes les performances artistiques à travers l'Europe ont été annulées, les festivals, les conférences et les expositions ont été postposés, les cinémas, les théâtres et les musées ont fermé leurs portes, les productions de cinéma et de télévision sont suspendues. Quant aux artistes, il leur est actuellement impossible de travailler et donc, de gagner leur vie⁹.

Face à ce constat sans appel et la meurtrissure profonde des acteurs culturels namurois, sans oublier les acteurs de l'événementiel, des mesures se doivent d'être prises pour leur redonner,

⁸ https://www.lavenir.net/cnt/dmf20200428_01470577/coronavirus-benedicte-linard-le-secteur-culturel-est-le-secteur-le-plus-touche-par-la-crise-economique

⁹ <https://www.europarl.europa.eu/news/fr/headlines/society/20200423STO77704/covid-19-soutenir-le-secteur-culturel-europeen-pendant-la-crise>

à notre modeste niveau, de l'oxygène favorisant leur reprise. Ces mesures de soutien se traduiront essentiellement par des apports en subside au travers de l'enveloppe de subsides ci-dessous.

En sus des mesures présentées plus loin et qui concernent des investissements infrastructurels au bénéfice de la culture, et au-delà du maintien de 100% des subsides promérités par les acteurs culturels même si leurs événements n'ont pu se dérouler, la Ville de Namur dégage en effet de nouveaux moyens budgétaires additionnels pour venir en aide directe aux opérateurs artistiques et culturels (non individuels) :

- **3.1. Soutien financier au secteur culturel (pluralité d'opérateurs culturels)**

Commerçants	Indépendants et PME	Culture et événements	Cohésion sociale	Sport	Attractivité touristique	Enseignement et numérique	Producteurs locaux	Mobilité alternative
		X	X					

>> Coût total de la mesure : **350.000 €**

4. Mesures au bénéfice des acteurs sportifs :

Nonobstant les divers projets répertoriés au chapitre 2 relatif aux commandes publiques de travaux, des aides additionnelles destinées à ce secteur fragilisé par la crise sont prévues. Elles permettront d'offrir un soutien aux clubs, véritables poumons de la vie associative et de la cohésion sociale, dont l'avenir est hypothéqué par les moindres recettes collectées en cours de saison à cause du confinement et des règles qui s'en sont suivies. Et cela, en sus du maintien des subsides initiaux dans grand nombre de cas.

- **4.1. Soutien financier additionnel au secteur sportif (pluralité de clubs)**

Commerçants	Indépendants et PME	Culture et événements	Cohésion sociale	Sport	Attractivité touristique	Enseignement et numérique	Producteurs locaux	Mobilité alternative
			X	X				

>> Coût total de la mesure : **50.000 €**

5. Mesures au bénéfice des acteurs du tourisme :

Au niveau mondial, l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) s'attend à un recul de l'activité touristique de l'ordre de 20 à 30 % en 2020 par rapport à 2019. Une récession d'une telle importance est historique. Ça ne s'est tout simplement jamais produit ! Par comparaison, la précédente crise importante qu'a traversée ce secteur remonte à 2009, suite à la crise économique-financière des *subprimes* de 2008 et à l'épidémie du H1N1. L'activité touristique mondiale avait alors reculé de 4 %... seulement, dirait-on aujourd'hui ! ¹⁰

¹⁰ <https://www.unamur.be/coronavirus/experts/alain-decrop>

La Ville de Namur, ville touristique par excellence, s'est donc trouvée particulièrement impactée par la période de confinement et par les soubresauts qui accompagnent le déconfinement progressif. Les acteurs touristiques ont dégusté, et il nous faut donc déployer des moyens importants pour restaurer l'attractivité de Namur, dans une période où la concurrence promotionnelle entre toutes les villes d'Europe sera rude pour séduire à nouveau les clients potentiels. On sait par ailleurs qu'un élément majeur dans l'appréciation des citoyens et touristes à l'égard d'une ville et de son potentiel d'attraction, ce sont les questions de propreté publique. Un effort complémentaire sera donc aussi réalisé à ce propos. Les projets retenus sont donc les suivants :

- **5.1. Réalisation d'un guide touristique professionnel « Petit futé Namur » et développement d'un partenariat promotionnel avec Gault & Millau**

Commerçants	Indépendants et PME	Culture et événements	Cohésion sociale	Sport	Attractivité touristique	Enseignement et numérique	Producteurs locaux	Mobilité alternative
X		X			X			

>> Coût total de la mesure : **50.000 €**

- **5.2. Animations spécifiques de fin d'années, vidéo-mapping permanent,...**

Commerçants	Indépendants et PME	Culture et événements	Cohésion sociale	Sport	Attractivité touristique	Enseignement et numérique	Producteurs locaux	Mobilité alternative
X	X	X			X			

>> Coût total de la mesure : **150.000 €**

- **5.3. Investissements additionnels dans les illuminations de Noël**

Commerçants	Indépendants et PME	Culture et événements	Cohésion sociale	Sport	Attractivité touristique	Enseignement et numérique	Producteurs locaux	Mobilité alternative
X	X	X	X		X			

>> Coût total de la mesure : **120.000 €**

- **5.4. Acquisition de poubelles bi-flux "Bigbelly" intelligentes**

Commerçants	Indépendants et PME	Culture et événements	Cohésion sociale	Sport	Attractivité touristique	Enseignement et numérique	Producteurs locaux	Mobilité alternative
X	X		X		X			

>> Coût total de la mesure : **155.000 €**

- **5.5. Adaptation du recyparc communal pour permettre le tri en rue**

Commerçants	Indépendants et PME	Culture et événements	Cohésion sociale	Sport	Attractivité touristique	Enseignement et numérique	Producteurs locaux	Mobilité alternative
X					X			

>> Coût total de la mesure : **212.000 €**

- **5.6. Acquisition de caméras mobiles pour lutter contre les dépôts sauvages**

Commerçants	Indépendants et PME	Culture et événements	Cohésion sociale	Sport	Attractivité touristique	Enseignement et numérique	Producteurs locaux	Mobilité alternative
X	X		X		X			

>> Coût total de la mesure : **40.000 €**

6. Mesures au bénéfice de la transition écologique, de l'alimentation saine et des producteurs locaux :

Faire de Namur une ville exemplaire, voire pionnière, en termes de transition écologique figure en bonne place dans la Déclaration de la Politique communale 2018 ainsi que dans le PST qui en découle.

De surcroît, le Conseil communal a adopté en juin 2020 une motion explicitant ses ambitions en la matière et pointant une série d'actions pour y parvenir. Elle s'est inscrite dans le contexte particulier du COVID qui, plus que jamais, nous a amenés à nous interroger sur nos modes de vie collectifs et l'urgence de les repenser.

La transition écologique est par nature transversale et requiert la participation active et l'engagement de tout le Collège communal et de l'ensemble des Départements de la Ville, à l'instar du Plan Climat Energie adopté en 2015 (et en voie d'évaluation).

La Ville de Namur a initié un Plan Air Climat Energie 2030 qui intégrera un volet « adaptation aux changements climatiques ». Si ce travail n'a pas encore abouti, le « Plan de relance » de la Ville de Namur doit intégrer des aspects essentiels tels que la manière « dont nous nous chauffons » (voir initiative communale en cours destinée à octroyer une prime à la réalisation d'audits énergétiques), « dont nous mangeons » ou encore « dont nous intégrons la nature en ville ». Ces deux derniers aspects faisant partie de ce point 6.

D'autres aspects essentiels tels que la façon « dont nous nous déplaçons » sont aussi à prendre en considération ; c'est l'objet du chapitre 7 *infra*.

Les mesures de ce chapitre 6 du Plan communal de relance de Namur sont donc :

• **6.1. Développement d'un plan Canopée : 10.000 arbres plantés d'ici 2030**

Il y a environ 6 000 arbres d'avenue et de parc sur le territoire de la commune, auxquels il faut ajouter les nombreux arbres présents dans les bois communaux. En moyenne 250 arbres sont plantés par le service nature et environnement (SNEV) sur le domaine public chaque année.

En dehors du domaine public, les parcelles sont plantées d'un nombre indéterminé de spécimens. Depuis 2019, entre 2 000 et 3 000 arbres (surtout fruitiers) sont distribués aux citoyens lors de la « Journée de l'arbre » en novembre.

Il s'agit de la mise en oeuvre de l'objectif PST relatif à la transition écologique et plus globalement du souhait du Collège exprimé dans sa DPC de réussir la transition écologique et climatique, notamment en luttant contre les effets du réchauffement climatique dont font partie les phénomènes de canicule et d'îlots de chaleur urbain. La ville de Namur ne part pas d'une feuille blanche en termes de transition écologique. Néanmoins, l'évolution climatique est de plus en plus prégnante et nous impose de densifier notre stratégie. La Ville de Namur, comme tous les pôles urbains densément peuplés, risque de ressentir de manière plus importante les effets à venir du changement climatique : pollution de l'air, îlots de chaleur en période de canicule, risques d'inondation, ... L'objectif est de mettre en place, à court terme, une stratégie ambitieuse, structurelle et soutenable à long terme via la réalisation d'un "plan canopée", à l'instar notamment des villes de Liège et de Bruxelles.

Indépendamment de l'indéniable intérêt écologique des plantations visées dans ce projet, il est susceptible de créer de l'emploi local non délocalisable dans le secteur des pépiniéristes, entrepreneurs en plantation et entreprises de formation par le travail.

Commerçants	Indépendants et PME	Culture et événements	Cohésion sociale	Sport	Attractivité touristique	Enseignement et numérique	Transition	Mobilité alternative
	X		X		X		X	

>> Coût total de la mesure : **100.000 €**

• **6.2. Création d'un relais agricole de circuit court avec terres maraîchères**

Le confinement lié à la crise sanitaire Covid-19 a mis à l'épreuve nos systèmes alimentaires. D'une part, la population a été marquée par la crainte de pénuries de stock alimentaire ou y a été directement confrontée. D'autre part, la conscience des citoyens a été éveillée quant à la nécessité de manger « plus sain ».

De plus, nos évaluations de terrain montrent que :

- L'offre maraîchère sur notre territoire n'est pas suffisante en termes de quantité et de diversité de produits pour répondre à la demande ;
- Au vu des quantités et des montants liés à leur approvisionnement, les collectivités sont tributaires des marchés publics, les contraignant à devoir se fournir en bio de manière très délocalisée.

Le projet « De la terre à l'assiette », par le biais de la mise en place d'un relais agricole, vise le développement des circuits courts et durables pour l'approvisionnement pérenne des

collectivités en produits locaux, bios, respectueux de l'environnement, et pour une alimentation saine. Concrètement, il s'agit de :

- mettre à disposition des terres achetées par la Régie foncière, le CPAS ou la Ville à exploiter par des producteurs selon un cahier de charges bio ou en conversion bio ;
- centraliser les récoltes dans un espace unique de pré-transformation de grande capacité de stockage (nettoyage et conditionnement des produits, ...) pour faciliter la logistique de distribution ;
- mettre en place une plateforme commerciale permettant aux collectivités de passer leurs commandes.

Commerçants	Indépendants et PME	Culture et événements	Cohésion sociale	Sport	Attractivité touristique	Enseignement et numérique	Producteurs locaux	Mobilité alternative
X	X		X				X	

>> Coût total de la mesure : **550.000 €**

7. Mesures au bénéfice de la mobilité alternative et bas carbone :

Le parc automobile électrique ne cesse de croître et pourtant, en Wallonie, nous sommes à la traine en matière de station de rechargement pour ces types de véhicules. Doter la capitale wallonne d'un réseau correct en nombre de bornes disponibles et performant en termes de vitesse de rechargement constituera incontestablement un atout pour inciter les propriétaires de tels véhicules à venir visiter et consommer à Namur. Ce sera aussi une manière de rentrer pleinement aussi dans une accélération de la transition environnementale telle que le conseil communal l'a appelée de ses vœux lors du vote d'une récente motion sur le sujet.

Complémentairement, la Ville de Namur veut s'inscrire résolument dans le développement de réseaux de mobilité douce entre la Sambre et la Meuse et saisir les opportunités du prochain Plan Wallonie Cyclable qui s'annonce.

- ***7.1. Développement de la mobilité électrique et partagée (bornes à charge rapide) avec ORES***

Commerçants	Indépendants et PME	Culture et événements	Cohésion sociale	Sport	Attractivité touristique	Enseignement et numérique	Producteurs locaux	Mobilité alternative
X	X				X			X

>> Coût total de la mesure : **50.000 €**

- ***7.2. Développement des réseaux de mobilité douce***

Commerçants	Indépendants et PME	Culture et événements	Cohésion sociale	Sport	Attractivité touristique	Enseignement et numérique	Producteurs locaux	Mobilité alternative
X	X				X			X

>> Coût total de la mesure : **85.000 €**

8. Mesures au bénéfice des indépendants et des PME locales :

Le constat dressé par la Confédération wallonne de la construction est sans appel : la construction wallonne sort très affaiblie de la crise du coronavirus. Au plus fort de la crise, 2 entreprises sur 3 avaient dû cesser leur activité. Heureusement, des mesures adoptées de façon expresse par le Gouvernement wallon en mars et avril avaient sensiblement réduit l'impact immédiat de la crise. Mais l'espoir est vite retombé, la situation ne se redresse pas comme on l'attendait¹¹.

Leur demande est claire : favoriser la relance de leur secteur et des nombreux indépendants (électricien, plafonneurs, maçons, chauffagistes, carreleurs,...), TPE et PME qui s'activent dans leur domaine respectif via (1) la rénovation énergétique des logements, en s'appuyant sur la promotion des primes et prêts à taux zéro et sur le renforcement d'incitants fiscaux ciblés, de sorte à répondre aux exigences de performance énergétique imposées par l'Europe, et (2) la relance par la construction neuve et par les travaux publics, dès lors que les pouvoirs publics – singulièrement locaux – sont les principaux pourvoyeurs de marchés.

La Ville de Namur entend donc apporter sa pierre à l'édifice (c'est le cas de le dire !) afin de permettre au tissu d'entrepreneurs et d'artisans locaux d'alimenter à nouveau leurs carnets de commande. Les projets retenus veilleront de surcroît à favoriser non seulement le secteur du bâtiment, si essentiel à l'économie de notre pays, mais aussi d'autres secteurs ayant été impactés durement par la crise tels les secteurs du sport, de la culture et de l'enseignement. La Ville a déjà fait adopter par le conseil communal son nouveau règlement en vue de l'octroi de primes communales aux audits énergétiques. Sur le premier volet susmentionné donc, elle a déjà décidé d'avancer à son échelle. Sur le second, celui de la relance par les nouveaux chantiers, elle entend passer de nouvelles commandes publiques pertinentes par rapport au contexte. Plusieurs secteurs d'activité ayant été impactés, ces commandes peuvent faire d'une pierre deux coups : aider le secteur de la construction et aider le secteur qui bénéficiera du chantier (sports, culture, tourisme, ...).

Mesure 8.1. Commandes publiques de travaux dans le secteur du sport

Sur notre territoire communal, plusieurs projets sportifs et un grand nombre sont déjà programmés. L'accélération du programme de rénovation ou de construction de nouvelles infrastructures donnera du travail à plusieurs hommes et femmes de métier qui ont besoin de ces contrats de travail, et cela bénéficiera aux clubs concernés, dès lors qu'ils furent eux aussi fort impactés. Les projets visent notamment des mises aux normes, des projets de rénovation ayant des impacts sanitaires (douches, wc, ...). Les montants indiqués sont l'équivalent des montants en part communale, auxquels d'éventuels subsides d'Infrasports seront à ajouter. Les projets retenus sont :

¹¹ <https://www.architectura.be/fr/actualite/43517/la-confederation-construction-wallonne-propose-des-mesures-anti-crise>

- **8.1.1. Rénovation intérieure du Champ Ha et mise en conformité**

Commerçants	Indépendants et PME	Culture et événements	Cohésion sociale	Sport	Attractivité touristique	Enseignement et numérique	Producteurs locaux	Mobilité alternative
	X			X				

>> Coût total de la mesure : **350.000 €**

- **8.1.2. Nouveau bloc de vestiaires pour l'Arquet**

Commerçants	Indépendants et PME	Culture et événements	Cohésion sociale	Sport	Attractivité touristique	Enseignement et numérique	Producteurs locaux	Mobilité alternative
	X			X				

>> Coût total de la mesure : **200.000 €**

- **8.1.3. Nouvel éclairage et sécurisation du site de Mascaux**

Commerçants	Indépendants et PME	Culture et événements	Cohésion sociale	Sport	Attractivité touristique	Enseignement et numérique	Producteurs locaux	Mobilité alternative
	X			X				

>> Coût total de la mesure : **50.000 €**

- **8.1.4. Remplacement de l'aire multisports des Balances**

Commerçants	Indépendants et PME	Culture et événements	Cohésion sociale	Sport	Attractivité touristique	Enseignement et numérique	Producteurs locaux	Mobilité alternative
	X		X	X				

>> Coût total de la mesure : **100.000 €**

- **8.1.5. Remplacement du revêtement du hall sportif de Bouge**

Commerçants	Indépendants et PME	Culture et événements	Cohésion sociale	Sport	Attractivité touristique	Enseignement et numérique	Producteurs locaux	Mobilité alternative
	X			X				

>> Coût total de la mesure : **40.000 €**

Mesure 8.2. Commandes publiques de travaux dans le secteur de la culture

Plusieurs interventions sont en effet prévues, via des crédits ordinaires (voir *infra*), mais s'agissant d'investissements à l'extraordinaire, les projets retenus, en dehors de ceux en cours et qui se finaliseront (Grand Manège, Bateliers, Conservatoire,...), et au-delà des 600.000 € dégagés tout récemment par la Ville pour d'importants travaux intérieurs au Théâtre (en sus des centaines de milliers d'euros dévolus à la réfection de la toiture et des façades) sont :

- **8.2.1. Travaux de conservation à l'église patrimoniale classée de Malonne**

Commerçants	Indépendants et PME	Culture et événements	Cohésion sociale	Sport	Attractivité touristique	Enseignement et numérique	Producteurs locaux	Mobilité alternative
	X	X			X			

>> Coût total de la mesure : **300.000 €**

- **8.2.2. Aménagement et mise en conformité des locaux de l'ancien Conservatoire et transfert de la galerie d'exposition Détour à Jambes**

Commerçants	Indépendants et PME	Culture et événements	Cohésion sociale	Sport	Attractivité touristique	Enseignement et numérique	Producteurs locaux	Mobilité alternative
	X	X			X			

>> Coût total de la mesure : **200.000 €**

Mesure 8.3. Commandes publiques de travaux dans le secteur de l'enseignement

La crise sanitaire a mis davantage en évidence la vétusté de l'état des sanitaires dans certaines de nos écoles communales. Si ce secteur n'a pas toujours été considéré prioritaire dans la palette des travaux devant être réalisés au sein de notre réseau d'enseignement, force est de reconnaître que la crise du Covid-19 en a révélé l'importance. La lutte contre la propagation de ce virus et probablement d'autres à venir, exige notamment des conditions sanitaires correctes et un environnement quotidien (ici le lieu d'apprentissage de vie pour les enfants) exemplaire. Suite à un état des lieux déjà effectué, 7 premières écoles de la commune ont été jugées prioritaires par le service Enseignement et le Bureau d'études Bâtiments de la Ville. Concrètement, il s'agit d'une remise à niveau des blocs sanitaires, éviers, etc. dans une logique CERTIBEAU.

- **8.3.1. Amélioration des sanitaires dans les écoles (hygiène covid)**

Commerçants	Indépendants et PME	Culture et événements	Cohésion sociale	Sport	Attractivité touristique	Enseignement et numérique	Producteurs locaux	Mobilité alternative
	X					X		

>> Coût total de la mesure : **1.000.000 €**

- **8.3.2. Remplacement des menuiseries et ventilations des écoles de Loyers, Temploux et Wépion**

Commerçants	Indépendants et PME	Culture et événements	Cohésion sociale	Sport	Attractivité touristique	Enseignement et numérique	Producteurs locaux	Mobilité alternative
	X					X		

>> Coût total de la mesure : **330.000 €**

Mesure 8.4. Commandes publiques de travaux dans le secteur associatif

De manière à soutenir le secteur de la construction et les petits corps de métiers, deux petits chantiers complémentaires, orientés vers le monde associatif et les enjeux de cohésion sociale, sont également retenus :

- **8.4.1. Reconversion de la chapelle Hastimoulin dans le quartier Germinal**

Commerçants	Indépendants et PME	Culture et événements	Cohésion sociale	Sport	Attractivité touristique	Enseignement et numérique	Producteurs locaux	Mobilité alternative
	X		X					

>> Coût total de la mesure : **73.000 €**

- **8.4.2. Travaux à la salle communale de la Bourguignonne à Wartet**

Commerçants	Indépendants et PME	Culture et événements	Cohésion sociale	Sport	Attractivité touristique	Enseignement et numérique	Producteurs locaux	Mobilité alternative
	X		X					

>> Coût total de la mesure : **150.000 €**

Mesure 8.5. Commandes publiques de travaux dans le secteur du tourisme

Toujours afin de soutenir le secteur de la construction et les petits corps de métiers, un autre chantier, à la croisée des chemins entre le patrimoine, la culture et le tourisme est proposé ; il s'agit de la rénovation intégrale du hangar aux affuts de la citadelle. Les artisans seront les premiers bénéficiaires de ce type de chantier. Lieu régulier d'exposition, d'animations touristiques ou de découvertes des productions artisanales locales ou d'inspiration namuroise, il favorise le circuit-court culturel, événementiel et gustatif.

En sus, sachant le pouvoir attractif que peut représenter le Parc attractif Reine Fabiola (PARF) pour beaucoup de familles, de Namur ou d'ailleurs, un important investissement est également consenti pour accroître son attrait et offrir aux touristes et enfants une aire ludique d'apprentissage du code de la route, en collaboration avec notre police locale. La très ancienne piste de cuistax sera mise à jour et complètement reconfigurée.

- **8.5.1. Rénovation du hangar aux affuts de la citadelle**

Commerçants	Indépendants et PME	Culture et événements	Cohésion sociale	Sport	Attractivité touristique	Enseignement et numérique	Producteurs locaux	Mobilité alternative
	X	X			X		X	

>> Coût total de la mesure : **700.000 €**

- **8.5.2. Remplacement intégral et modernisation de l'aire ludique d'apprentissage du code de la route au PARF**

Commerçants	Indépendants et PME	Culture et événements	Cohésion sociale	Sport	Attractivité touristique	Enseignement et numérique	Producteurs locaux	Mobilité alternative
	X		X		X			

>> Coût total de la mesure : **190.000 €**

9. Mesures au bénéfice de l'enseignement et de sa révolution numérique :

Le confinement a creusé, sur le plan scolaire également, les inégalités sociales existantes et/ou sous-jacentes d'un public plus vulnérable (certains enfants et leurs familles).

D'une part, l'enseignement à distance numérique suggéré aux enseignants pour maintenir le lien social et poursuivre les apprentissages n'a pas pu être mis en place de manière optimale car la Ville ne disposait pas d'une véritable plateforme et que certains parents n'avaient pas le matériel adéquat.

D'autre part, le retard pris par le plan d'équipement en matériel informatique de nos écoles communales, l'absence d'un projet pédagogique numérique global et les manques de formation de certains enseignants ont eux aussi contribué à creuser le fossé entre les élèves connectés et les autres. Nous devons donc proactivement accélérer ces transitions.

Il est donc nécessaire de remédier à cela en agissant sur ces deux volets. Concrètement, il s'agira de :

- Mettre en place une plateforme numérique « école à distance » accessible et efficace dotée d'outils pédagogiques adaptés à la population scolaire ;
- Equiper nos écoles du matériel numérique et du know-how nécessaires ;
- Accélérer l'équipement numérique des écoles (câblage, réseau, cyber-classes, tablettes, tableaux numériques, sites internet, outils de type Konnecto, etc.) ;
- Créer un projet pédagogique, former les enseignants et les intégrer dans le réseau ville : mails, plate-forme d'échange entre profs et avec élèves, ... ;
- Sensibiliser les enfants aux dangers des réseaux sociaux, lutter contre le harcèlement et la dépendance aux nouvelles technologies ;
- Favoriser l'équipement adéquat des familles les plus précarisées pour lutter contre la fracture sociale et numérique.

- **9.1. Réduire la fracture numérique scolaire (investissement en infrastructures et équipements dans nos écoles)**

Commerçants	Indépendants et PME	Culture et événements	Cohésion sociale	Sport	Attractivité touristique	Enseignement et numérique	Producteurs locaux	Mobilité alternative
	X		X			X		

>> Coût total de la mesure : **750.000 €**

- **9.2. Réduire la fracture numérique scolaire (e-plateforme de partage et formation du personnel)**

Commerçants	Indépendants et PME	Culture et événements	Cohésion sociale	Sport	Attractivité touristique	Enseignement et numérique	Producteurs locaux	Mobilité alternative
	X		X			X		

>> Coût total de la mesure : **65.000 €**

- **9.3. Aides financières pour l'acquisition d'un ordinateur pour les familles fragilisées**

Il est à noter, pour les établissements scolaires et académiques, que la lutte contre la facture numérique est l'une des missions du CPAS et ce, afin de permettre à chaque étudiant d'accéder aux technologies dans le cadre de leur cursus scolaire. Tout élève ou étudiant subissant une discrimination à cet égard est donc invité à se présenter auprès des services du CPAS : il pourra, par exemple et après enquête individualisée, bénéficier d'une aide financière pour la prise en charge d'un ordinateur afin de pouvoir suivre ses cours en ligne.

Commerçants	Indépendants et PME	Culture et événements	Cohésion sociale	Sport	Attractivité touristique	Enseignement et numérique	Producteurs locaux	Mobilité alternative
	X		X			X		

>> Coût total de la mesure : **150.000 €**

10. Synthèse du budget du Plan communal de Relance :

MONTANT TOTAL DU PLAN COMMUNAL DE RELANCE : 8.600.000 €

Nature de la mesure	Coût Ville estimé (€)
Chèque-consommation de 150 € aux 2.800 agents Ville, Police et CPAS	420.000
Développement de la plateforme locale d'e-commerce "Namur Boutik"	360.000
Plan de communication sur l'attractivité de Namur	150.000
Plan Impulse Namur (lutte cellules vides, primes ouverture commerce, changement...)	500.000
Rénovation intérieure du Champ Ha et mise en conformité	350.000
Nouveau bloc de vestiaires pour l'Arquet	200.000
Nouvel éclairage et sécurisation du site sportif de Mascaux	50.000
Remplacement de l'aire multisports des Balances	100.000
Remplacement du revêtement du hall sportif de Bouge	40.000
Travaux à l'église patrimoniale classée de Malonne	300.000
Aménagement et mise en conformité des locaux de l'ancien Conservatoire	200.000
Amélioration des sanitaires dans les écoles (hygiène covid)	1.000.000
Remplacer les menuiseries et ventilations des écoles de Loyers, Temploux , Wépion	330.000
Reconversion de la chapelle Hastimoulin dans le quartier Germinal	73.000
Travaux à la salle communale de la Bourguignonne à Wartet	150.000
Rénovation du hangar aux affuts de la citadelle	700.000
Remplacement intégral et modernisation de l'aire ludique d'apprentissage du code de la route au PARF	190.000
Soutien financier au secteur culturel (Pluralité d'opérateurs culturels) suite à crise Covid	350.000
Prime à la prise en gestion par la Ville/CPAS de logements inoccupés	50.000
Projet freinant le basculement vers un sans-abrisme structurel	100.000
Renforcement au sortir de la crise du projet Housing First	50.000
Création et animation d'un réseau de bénévoles pour appeler les personnes isolées	100.000
Soutien financier aux associations travaillant avec les personnes précarisées	100.000
Soutien financier au secteur de l'aide alimentaire	150.000
Achat et distribution de tickets "article 27" pour la culture pour tous	60.000
Aide financière aux clubs sportifs namurois suite au Covid	50.000
Réalisation d'un "Petit futé Namur"	40.000
Partenariat Gault et Millau	10.000
Animations spécifiques fin d'années, vidéo-mapping,...	150.000
Illuminations de Noël	120.000
Acquisition de poubelles bi-flux "Bigbelly" intelligentes	155.000
Adaptation du recyparc communal pour permettre le tri en rue	212.000
Acquisition de caméras mobiles pour lutter contre les dépôts sauvages	40.000
Réduire la fracture numérique scolaire (investissement infra et équipement)	750.000
Réduire la fracture numérique scolaire (plateforme et formation personnel)	65.000
Primes aux bénéficiaires du CPAS pour l'acquisition d'un ordinateur	150.000
Plan canopée : 10.000 arbres plantés d'ici 2030	100.000
Création d'un relais agricole de circuit court avec terres maraichères	550.000
Développement de la mobilité électrique et partagée (bornes à charge rapide) avec ORES	50.000
Développement des réseaux de mobilité douce	85.000
GRAND TOTAL	8.600.000

* *